



INSTRUMENT EUROPÉEN DE PARTENARIAT ET DE VOISINAGE

JORDANIE

SYNTHESE

DU

DOCUMENT DE STRATEGIE

2007 - 2013

ET DU

PROGRAMME INDICATIF NATIONAL

2007 – 2010

MASTER COPY ENGLISH

Le document de stratégie de coopération, élaboré au titre de l'instrument européen de partenariat et de voisinage (IEPV), met en place un cadre stratégique pour la coopération de l'Union européenne avec la Jordanie durant la période comprise entre 2007 et 2013. Ce document expose les objectifs de l'Union en matière de coopération, sa réponse stratégique et ses objectifs prioritaires. Sur la base de ces objectifs stratégiques, le programme indicatif national (PIN) présente la réponse -sous forme d'aide financière- de la Communauté et décrit en détail les diverses actions programmées et leurs résultats escomptés, pour la période entre 2007 et 2010. Un montant total de 265 Mio EUR, destiné à couvrir la période entre 2007 et 2010, sera alloué au premier programme indicatif national en vue de soutenir les priorités spécifiques par un financement communautaire au titre de l'IEPV.

Contexte et objectifs

La Jordanie fut un des premiers pays à signer un accord d'association (AA); elle fait également partie des cinq pays qui ont manifesté un intérêt pour la politique européenne de voisinage (PEV) et qui ont adopté, en 2005, un plan d'action PEV couvrant les trois prochaines années. Durant la première année de mise en œuvre du plan d'action PEV UE-Jordanie, ces deux partenaires ont mené un dialogue régulier dans le cadre de plusieurs sous-comités, ce qui a permis d'aborder, notamment, la mise en œuvre des différents volets du plan d'action et d'identifier des priorités spécifiques. En outre, la Jordanie a élaboré un programme de réformes (pour les dix prochaines années), qui est en tous points compatible avec le plan d'action et peut en guider la mise en œuvre.

L'Union européenne est un partenaire de longue date de la Jordanie. L'intérêt stratégique que revêt ce pays pour l'Union réside dans sa disposition à entreprendre des réformes politiques et économiques et dans l'influence positive qu'il peut exercer dans la région en termes de promotion des réformes et de contribution à la paix et à la stabilité. D'autre part, le PEV renforcera l'avantage comparatif dont bénéficie l'Union en tant que partenaire commercial et politique. Toutefois, pour tirer pleinement parti de ce partenariat, la Jordanie doit poursuivre la mise en œuvre de son programme de réformes, afin de remédier à la fragilité inhérente à sa situation économique, politique, sociale et démographique. Dans un contexte de pressions macroéconomiques, de hausse du chômage et d'aggravation des inégalités, entreprendre des réformes n'est pas chose aisée. Les principaux objectifs de l'Union sont d'aider la Jordanie, au moyen d'un éventail d'instruments appropriés (dont l'aide financière), à relever les défis auxquels ce pays doit faire face et à mettre en place un partenariat renforcé avec l'Union. Ces instruments couvriront une partie des coûts liés aux réformes et, à cet égard, une attention toute particulière sera accordée au renforcement des institutions.

Les défis à relever par la Jordanie et le programme de réformes

Bien que, par rapport aux normes de la région, les indicateurs économiques et sociaux soient en règle générale satisfaisants, la Jordanie reste confrontée à une série de défis. Si elle est disposée à entreprendre des réformes, leur mise en œuvre pose problème.

Les défis auxquels la Jordanie doit faire face peuvent être résumés comme suit:

- renforcer ses capacités administratives institutionnelles en vue d'améliorer le fonctionnement des services publics et de favoriser la bonne gouvernance;
- poursuivre le processus de démocratisation et renforcer la protection ainsi que la promotion des droits humains, en particulier les droits des femmes;
- assurer la stabilité macroéconomique, entre autres par la réduction du déficit budgétaire important et du service de la dette publique, dans un contexte prévisible de forte diminution des subventions extérieures et de persistance des prix élevés du pétrole;

- s'attaquer aux freins à la croissance des exportations vers l'Union européenne, aux investissements et au développement du secteur privé que sont, notamment, l'absence de stratégie efficace en matière d'exportations et d'investissements, le manque de compétitivité et une offre de produits et services financiers ne répondant pas aux exigences d'une économie de marché en expansion;

- réduire le taux de chômage élevé, ainsi que le décalage existant entre les compétences et qualifications des jeunes quittant l'école et des diplômés, et les besoins du marché du travail, accroître la participation des femmes au marché du travail; élaborer une méthode cohérente de réduction de la pauvreté et des inégalités;

- améliorer l'efficacité et l'efficacité de la gestion des infrastructures; en particulier, poursuivre la définition et la mise en œuvre des politiques dans les secteurs du transport (fret), de l'énergie, de la fourniture d'eau et des services.

Afin de relever ces défis, la Jordanie a élaboré une stratégie globale de modernisation et elle a présenté, en novembre 2005, son «programme national» de réformes, qui établit un ensemble d'objectifs et de plans d'action dans les domaines politique, social et économique. Pour assurer une réelle appropriation du processus de réforme, les autorités ont mis sur pied l'initiative *Kulluna Al Urdun* («Nous sommes tous Jordaniens»), destinée à réunir divers représentants de la société jordanienne afin de mieux définir les priorités et rallier un soutien aux objectifs du programme national.

Les gouvernements successifs des dix prochaines années devront souscrire à ce programme à long terme, ce qui devrait réduire l'incidence, sur la mise en œuvre des réformes, des changements fréquents de gouvernement. Toutefois, les autorités jordanienues seront confrontées à une série de difficultés lors de la mise en œuvre du programme de réformes, notamment les capacités institutionnelles limitées du gouvernement, la résistance au changement opposée par les forces traditionnelles et la difficulté d'obtenir un consensus national, la faible participation du secteur privé et de la société civile au processus d'élaboration des politiques et à la mise en œuvre des réformes, le manque de ressources financières et, enfin, la situation politique instable dans la région. Dans un contexte où le véritable défi posé est toujours celui de la mise en œuvre, la crédibilité du processus de réforme dépendra de la capacité à offrir réellement des avantages concrets à la population jordanienne. Par conséquent, la stratégie de l'Union contribuera à l'aboutissement du programme de réformes, étant donné que ses orientations sont conformes au plan d'action et que les deux documents sont manifestement susceptibles de se renforcer mutuellement.

Réponse stratégique

L'importance stratégique fondamentale de la Jordanie pour l'Union européenne réside dans son engagement à effectuer des réformes, son attitude positive par rapport à l'évolution politique, le potentiel qu'elle recèle pour l'approfondissement des relations économiques avec l'Union et sa disposition à coopérer avec cette dernière afin de promouvoir les réformes dans la région. L'objectif de la stratégie de l'UE pour la Jordanie est de bâtir un partenariat privilégié allant au-delà de la coopération pour mettre en place une coopération politique et une intégration économique approfondies.

La réponse stratégique doit simultanément tenir compte des priorités de la Jordanie et rester totalement compatible avec les autres politiques communautaires. Cette cohérence est assurée par le cadre politique du PEV. En effet, le plan d'action constitue le cadre exclusif des relations entre l'Union et la Jordanie et les résultats du dialogue entre ces deux partenaires sur la mise en œuvre du plan d'action PEV -auquel ont participé les différents services de la Commission- ont guidé la sélection des priorités.

Le PEV constitue un cadre favorable pour soutenir le processus de modernisation de la Jordanie. Outre une assistance technique et financière ciblée, il donnera accès à une série de possibilités permettant de soutenir la mise en œuvre du plan d'action, tels que l'ouverture des échanges, un accès au marché intérieur, la participation à certains programmes communautaires et la possibilité de bénéficier des séminaires du TAIEX. Ces éléments,

qui permettent à la Jordanie d'accéder à de nouvelles formes de soutien, constituent une réelle innovation pour la coopération communautaire avec les pays voisins et font faire un nouveau pas en avant vers l'intégration dans les politiques communautaires. Pour qu'un profit maximal puisse être tiré de ces différents types de participation, les synergies entre l'aide financière et les autres «incitants PEV» doivent être renforcées.

En outre, une complémentarité sera assurée entre l'aide bilatérale et d'autres formes d'assistance, telles que les activités régionales financées au titre du document de stratégie régionale pour le voisinage avec le Sud, les programmes thématiques (notamment l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme II) et le programme interrégional IEPV (qui finance TEMPUS, le nouveau programme de bourses d'études, ainsi que les activités du TAIEX).

Dans ce contexte, l'Union cherchera à cibler son action sur des priorités spécifiques, choisies sur la base des critères suivants:

- l'intérêt stratégique pour l'Union européenne et la cohérence avec les autres politiques communautaires;
- la cohérence avec les objectifs nationaux de la Jordanie et avec le programme de réformes;
- les liens avec les conclusions des sous-comités sur la mise en œuvre du plan d'action;
- l'approche stratégique utilisée pour la coordination, l'harmonisation et l'alignement de l'action des donateurs, la priorité étant accordée à un nombre restreint de domaines clés où l'Union jouit d'un avantage comparatif et l'identification des domaines où un soutien complémentaire ou conjoint avec d'autres donateurs, en particulier les États membres de l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement, pourrait être apporté.

Dans ce contexte, les objectifs principaux de la stratégie communautaire 2007-2013 pour la Jordanie sont les suivants:

1. apporter un soutien au processus de réformes politiques et de sécurité en Jordanie en matière de démocratie, de droits de l'homme, de bonne gouvernance, de justice et de lutte contre l'extrémisme;
2. nouer de nouveaux liens commerciaux et d'investissement, exploiter toutes les potentialités offertes par la libre circulation des marchandises et des services; préparer la participation de la Jordanie au marché intérieur; améliorer la logistique des échanges et les transports;
3. assurer, par une meilleure gestion des ressources humaines et naturelles, la durabilité du processus de développement;
4. poursuivre, le renforcement des capacités institutionnelles de la Jordanie par un effort d'amélioration de l'administration publique, de stabilisation financière et de soutien au rapprochement de la réglementation avec la législation communautaire.

Programme indicatif national

Priorité 1: réforme politique, droits de l'homme, justice et coopération en matière de sécurité et de lutte contre l'extrémisme

Soutien au développement politique (deux phases en 2008 et 2010)

Dans le cadre de ce programme, une assistance sera apportée dans les domaines suivants: protection des droits des femmes, essor de la société civile et renforcement de la démocratie participative, mise en place d'un cadre

institutionnel judiciaire indépendant, promotion du «message d'Amman», liberté des médias et coopération avec le Parlement.

Priorité 2: *développement du commerce et des investissements*

Soutien à la modernisation du secteur des services (deux phases en 2007 et 2009)

Dans le cadre des négociations sur la libéralisation du commerce des services et sur le droit d'établissement, ce programme permettra de soutenir certains éléments du secteur des services, notamment les organismes de réglementation et la réforme du cadre législatif.

Développement des entreprises et croissance des exportations (2008)

Dans le cadre de ce programme, un soutien sera apporté au programme jordanien de mise à niveau et de modernisation (*Jordanian Upgrading and Modernisation Programme - JUMP*), dont l'objectif est de favoriser les activités centrées sur les exportations par le renforcement des capacités des entreprises jordaniennes à produire, innover, exporter et commercialiser.

Facilitation des échanges et des transports (2008)

Ce programme permettra de soutenir les efforts que le comité de facilitation des échanges (composé de représentants des ministères des transports et de l'industrie et du commerce, de l'administration des douanes, ainsi que du secteur privé) déploie pour mettre en place un cadre favorable à la logistique commerciale et de transport.

Priorité 3: *durabilité du processus de croissance*

Politique de l'enseignement et de l'emploi (2009)

Ce programme a pour objectif de perfectionner la stratégie nationale en faveur de la main-d'œuvre et de l'emploi; l'accent sera mis en particulier sur la réforme de l'enseignement et la formation professionnels. Le programme permettra également de renforcer la participation du secteur privé au processus de prise de décision en matière de développement des ressources humaines.

Eau (2010)

Les priorités futures concernent notamment des campagnes portant sur l'utilisation de l'eau (eau non tarifée, fuites etc.) et le recyclage de l'eau pour l'activité agricole. Dans le cadre de ce programme, un soutien sera apporté à la fourniture de services tout au long du cycle de l'eau, de la mise à disposition d'eau douce et la désalinisation jusqu'à la distribution et à l'épuration. L'accent sera cependant mis en priorité sur l'utilisation efficace des eaux épurées et sur une sensibilisation accrue de la population, en vue de favoriser une utilisation plus efficace et plus rationnelle de l'eau.

Energies renouvelables (2009)

Ce programme vise à aider le gouvernement à améliorer ses travaux de recherche et à mettre au point de meilleurs régimes de consommation et d'investissement en matière d'énergies renouvelables. Le programme contribuera également à favoriser l'efficacité énergétique et la gestion axée sur la demande.

Priorité 4: *renforcement institutionnel, stabilisation financière et soutien au rapprochement des réglementations*

Programme de soutien à la mise en œuvre du plan d'action (deux phases: 2008 et 2010)

Ce programme s'inscrit dans le droit-fil des programmes de soutien à la mise en œuvre de l'accord d'association (SAAP I et SAAP II) afin de constituer un programme global, flexible et axé sur la demande et apportera une aide sous forme d'une assistance technique et de jumelages. La définition des priorités poursuivra un double objectif: i) assurer, le cas échéant, la continuité avec les initiatives lancées dans le cadre des programmes SAAP I et II, et ii) fournir une aide aux organes et institutions jordaniens qui doivent être renforcés pour pouvoir mettre en œuvre les réformes.

Soutien à la réforme des finances publiques et de l'administration publique (deux phases: 2007 et 2010)

L'objectif est de continuer à soutenir les efforts de réduction des déséquilibres budgétaires et d'amélioration de la gestion des ressources (priorité absolue pour la Jordanie). Dans le cadre du programme, un soutien sera apporté à la mise en œuvre de la stratégie de gestion des finances publiques élaborée dans le cadre plus vaste de la réforme du secteur public. Les deux stratégies sont donc liées et constitueront les deux axes principaux de ce programme. La fourniture d'un soutien global dans ces domaines est susceptible de faciliter la mise en œuvre du programme national.

Budget et calendrier du Programme indicatif national

Priorités	2007	2008	2009	2010	Total PIN	% Budget
<i>Réforme politique, droits de l'homme, justice et coopération en matière de sécurité et de lutte contre l'extrémisme</i>					17	6.5 %
Soutien au développement politique		7		10	17	
<i>Développement du commerce et des investissements</i>					78	29.5 %
Soutien à la modernisation du secteur des services	15		15		30	
Développement des entreprises et croissance des exportations		15			15	
Facilitation des échanges et des transports		33			33	
<i>Durabilité du processus de croissance</i>					63	24 %
Politique de l'enseignement et de l'emploi			43		43	
Eau				10	10	
Energies renouvelables			10		10	
<i>Renforcement institutionnel, stabilisation financière et soutien au rapprochement des réglementations</i>					107	40 %
Programme de soutien à la mise en œuvre du plan d'action		10		20	30	
Soutien à la réforme des finances publiques et de l'administration publique	47			30	77	
Total	62	65	68	70	265	100%